

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction de la gestion  
du personnel*

*Bureau du personnel sous-officier  
du corps de soutien technique  
et administratif  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 7678 du 4 février 2013 portant attribution de l'échelle de solde n° 3 aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale de la spécialité « affaires immobilières »**

NOR : INTJ1302690S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 78-729 du 28 juin 1978 modifié fixant le régime de solde des militaires;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 7493 GEND/CEGN/BOEP-PL en date du 28 janvier 2013 relative à l'attribution du brevet élémentaire de spécialiste « affaires immobilières » à compter du 24 janvier 2013;

Vu la circulaire n° 25550 DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 6 juin 2001 relative aux modalités de classement des militaires des corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale, de carrière ou servant sous contrat, dans les différentes échelles de la solde mensuelle,

Décide:

L'échelle de solde n° 3 est accordée à compter du 1<sup>er</sup> février 2013 aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale de la spécialité « affaires immobilières » dont le nom figure ci-après:

Blaise, Pauline	Nigend : 260 712	Numéro de livret de solde : 8 045 021
Chevalier, Stéphane	Nigend : 343 171	Numéro de livret de solde : 8 045 025
Coutarel, Bastien	Nigend : 300 456	Numéro de livret de solde : 8 100 549
Escrig, Fabien	Nigend : 342 984	Numéro de livret de solde : 6 667 335
Ferey, Marine	Nigend : 343 183	Numéro de livret de solde : 8 045 035
Poulet, Cyrielle	Nigend : 323 146	Numéro de livret de solde : 8 113 894
Saez, Anne-lise	Nigend : 343 201	Numéro de livret de solde : 8 045 069

Fait le 4 février 2013.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le colonel, adjoint au sous-directeur  
de la gestion du personnel,*  
O. COURTET